

Focus sur la cybersécurité au sein de l'office notarial: un risque pour les données

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et tous collaborateurs au sein d'un office notarial

Compétences pédagogiques

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de:

- Connaître les principaux risques Cyber pouvant affecter l'office notarial
- Comprendre les risques de pertes de données et appréhender l'utilisation des données divulguées: usurpation d'identité, darknet, etc.
- Comprendre les conséquences: CNIL et sanctions
- Adopter les bons réflexes et mettre en place les bonnes pratiques

Contenu

La digitalisation des études notariales

- Vers le tout électronique
- Les outils du CSN

Les cyberattaques

- Les types de cyberattaques
 - Types d'attaques
 - Attaques non-ciblées
- Conséquences d'une attaque

- Ce qu'il faut protéger

Les bonnes pratiques

Les frameworks et normes sur lesquels s'appuyer

Réflexes en cas d'attaque

- Premiers réflexes
- Piloter la crise

Les cyberattaques : un risque pour les données

- Les attaques, illustration
- A quoi servent les données pour les hackers?
- Comment protéger les données?
 - RGPD, obligations
 - Solution de sauvegarde
- Les sanctions
- Cas pratique

Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances de l'environnement notarial sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation